



Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord

Trente-quatrième réunion

Assouan (Égypte)

25-28 novembre 2019

Aide-mémoire

I. Contexte

1. Le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique du Nord est l'un des cinq bureaux sous-régionaux de la Commission ; depuis son siège à Rabat, au Maroc, il couvre sept pays: l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie. Le Bureau sous-régional a pour objectif de renforcer la capacité de ses États membres à formuler et mettre en œuvre, sur la base de données fiables, des politiques et des programmes à même de contribuer au développement inclusif et à la transformation structurelle économique et sociale de l'Afrique du Nord. Dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique de la CEA, le Bureau sous-régional a adopté un domaine de spécialisation focalisé sur l'emploi, les compétences et le développement durable.

2. Organe délibérant statutaire, le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (CIE) pour l'Afrique du Nord est chargé de l'orientation stratégique des activités du Bureau sous-régional. Le CIE se réunit annuellement pour examiner le rapport d'activités et les résultats atteints par le Bureau sous-régional, son programme de travail et ses orientations stratégiques en cohésion avec les priorités de développement des pays d'Afrique du Nord. La réunion du CIE offre également un cadre d'analyse et d'échanges entre des experts de haut niveau des administrations nationales, des chercheurs et des représentants du secteur privé et de la société civile sur l'évolution des conditions économiques et sociales de la sous-région, en vue de formuler des recommandations sur les stratégies à mettre en œuvre pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 et l'approfondissement de l'intégration régionale.

3. Prévues du 25 au 28 novembre 2019, à Assouan (Égypte), la trente-quatrième réunion du CIE se tient dans un contexte mondial caractérisé par un ralentissement de la croissance qui a été ramenée, selon les estimations du FMI, de 4 % en 2017 à 3,6 %¹ en 2018 et ne devrait pas dépasser 3,3 % en 2019. Les prévisions pour 2020 établissent une très légère amélioration à 3,6 %. La persistance des tensions commerciales entre les États-Unis, la Chine et l'Europe, la faible croissance dans la zone euro, estimée à 1,3 % pour 2019, sont certains des facteurs explicatifs de cette situation.

4. Parmi les économies en développement, l'Afrique, dans son ensemble, devrait connaître une croissance qui s'accélère à 3,4 % en 2019 et 3,5 % en 2020 par rapport au chiffre de 3,7 % de 2018. Toutefois, des différences notables persistent entre les différentes sous-régions. Pour 2019, l'Afrique de l'Est reste en tête du continent, avec une croissance du PIB qui devrait atteindre 6,4 %, suivie de l'Afrique du Nord à 3,4 %, de l'Afrique de l'Ouest à 3,4 %, de l'Afrique centrale à 2,5 % et de l'Afrique australe à 2,1 %.

¹ Situation et perspectives de l'économie mondiale 2019, Rapport conjoint de UNDESA, CNUCED, CEA, CEE, CEPALC, CESAP et CESA0.

5. Au niveau de la sous-région Afrique du Nord, trois pays sont confrontés à des troubles socio-politiques. Les départs précipités par des mouvements populaires inédits par leur ampleur des présidents Abdelaziz Bouteflika en Algérie et Omar al-Béchir au Soudan ont entraîné des crises nationales qui, si elles se prolongent, risquent d'avoir des conséquences négatives sur la croissance et les investissements dans ces deux pays. L'intensification du conflit en Libye a aggravé la situation de précarité et d'insécurité de la population. La création d'emplois, notamment pour les jeunes, et la réduction des inégalités restent, par ailleurs, des défis majeurs pour toute la sous-région.

6. L'élection présidentielle mauritanienne de 2019 a permis, pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1960, une passation de pouvoir pacifique entre le Président sortant, Mohamed Ould Abdel Aziz, et Mohamed Ould Ghazouani, élu dès le premier tour avec 52,01 % des suffrages.

7. En Tunisie aussi, 2019 est une année électorale, mais le décès du Président tunisien Béji Caïd Essebsi, en juillet 2019, a perturbé le calendrier établi car l'élection présidentielle, qui devait normalement se tenir après les législatives, s'est tenue de manière anticipée le 15 septembre 2019 alors que les élections législatives sont prévues pour le 6 octobre 2019.

8. En ce qui concerne les grands programmes de développement, l'année 2019 est marquée par le lancement officiel de la Zone de libre-échange continentale africaine qui rassemble 1,2 milliard de personnes, avec un produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 2 500 milliards de dollars des États-Unis.

II. Objectifs de la réunion

9. La trente-quatrième réunion du CIE aura pour thème général : « ***La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'emploi : l'impact d'une amélioration de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale pour l'Afrique du Nord*** », en lien avec le domaine de spécialisation du Bureau sous-régional, à savoir ***l'emploi, les compétences et le développement durable***, thème qui fera l'objet d'une séance spéciale de débats approfondis pour analyser les opportunités et les défis pour la sous-région et identifier les ajustements nécessaires pour tirer avantage de la ZLECAf au service de la création d'emplois. Le thème de la facilitation des échanges et son impact sur l'emploi est une question cruciale en Afrique du Nord car, bien que la région dispose de la plupart des éléments structurels d'un marché dynamique intégré tels que la proximité régionale, la disponibilité des infrastructures et les affinités linguistiques et culturelles, entre autres, la faible intégration sous-régionale fait perdre aux pays des points de croissance et limite la création d'emplois. La réflexion menée autour de ce thème permettra d'avoir une approche globale et intégrée afin de proposer des pistes pour que l'intégration régionale améliore, à court et à long termes, la situation de l'emploi dans la sous-région. Les participants examineront les conditions permettant à l'intégration régionale de générer une nouvelle dynamique économique afin de faciliter la création d'emplois par une croissance plus soutenue et plus équilibrée aux plans social et géographique.

10. La réunion spéciale d'experts, qui sera organisée en tandem avec la réunion du CIE sur le thème connexe « ***Facilitation du commerce en Afrique du Nord pour une intégration régionale économique renforcée : défis, opportunités et solutions*** », permettra d'approfondir encore cette réflexion pour que l'appui aux chaînes de valeurs régionales et l'expansion du commerce entre pays de l'Afrique du Nord constituent un moteur de croissance économique et de développement inclusif.

11. Du fait des obstacles liés au commerce existants, les échanges entre les pays de la sous-région ne dépassent pas 5 % du commerce total de ces pays. Ces contraintes augmentent les coûts de transaction et affectent la compétitivité des entreprises au niveau sous-régional. Une meilleure facilitation du commerce permettra de créer plus de transparence, d'efficacité et d'assurer une meilleure fluidité des flux commerciaux. La réunion d'experts permettra d'identifier les préalables et les leviers nécessaires pour renforcer les échanges commerciaux et offrira des recommandations spécifiques et des solutions pour renforcer l'intégration économique de la région Afrique du Nord.

12. Le CIE offrira également aux représentants des États membres l'opportunité d'examiner un certain nombre de rapports statutaires, comme le profil régional qui offre une analyse comparative des conditions économiques et sociales de la sous-région, le bilan des activités du Bureau sous-régional, un point sur l'avancement de la mise en œuvre des principaux programmes régionaux et internationaux de développement, ainsi que le plan de travail et les orientations stratégiques du Bureau sous-régional.

III. Résultats attendus

13. On attend de cette réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts, l'enrichissement et l'adoption des rapports qui seront présentés par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, ainsi que la formulation de recommandations de politiques et stratégies à l'intention des décideurs en vue de l'élaboration de programmes nationaux de développement et de l'accélération du processus d'intégration régionale. Un rapport détaillé de la réunion synthétisera les présentations, les débats, les enrichissements à apporter aux documents présentés, les principales conclusions et les recommandations formulées.

14. Le rapport de la réunion du CIE sera soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, organe délibérant de la CEA.

IV. Organisation et déroulement de la réunion

15. La trente-quatrième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord se déroulera sous forme de séances plénières, au cours desquelles les rapports élaborés par le Bureau sous-régional et des communications d'éminents experts seront présentés et discutés. La version préliminaire du rapport final sera envoyée aux États membres, au plus tard deux mois après la fin de la réunion.

V. Participation

16. La participation à la réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord est ouverte notamment aux représentants de haut niveau des ministères, administrations et institutions nationales chargés de la planification et du développement économique et social, des finances, de l'emploi, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et de l'environnement, aux représentants du secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et des autres organisations intergouvernementales régionales opérant en Afrique du Nord, aux représentants des organisations de la société civile et du secteur privé, aux universités et centres de recherche, aux organismes du système des Nations Unies et aux autres partenaires pour le développement de la sous-région.

VI. Date et lieu de la réunion

17. La réunion aura lieu du **25 au 28 novembre 2019**, à Assouan (Égypte).

VII. Langues de travail

18. Les langues de travail de la réunion sont l'**anglais**, l'**arabe** et le **français**.

VIII. Contacts

19. Pour plus d'informations relatives à l'organisation de la réunion, veuillez contacter :

Point focal– Coordination

- Omar Ismael Abdourahman
abdourahman@un.org

Knowledge Management

- Salem Sebbar
sebbar@un.org

Communication

- Houda Filali-Ansary
filali-ansary@un.org

Documentation

- Mohammed Mosseddek
mosseddek.uneca@un.org

Administration/logistique

- Lahcen Hmade
hmade@un.org

Secretariat

- Naima Sahraoui
sahraoui.uneca@un.org
- Fouzia Assou Qaddou
assouqaddou@un.org

Tél. (office): (+212) 537 71 56 13/537 71 78 29
